

**EXAMEN DU SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
STATISTIQUES EN AFRIQUE**

DU PARTAGE DE L'INFORMATION À LA COLLABORATION

**Rapport de synthèse sur l'exercice léger de reporting
en janvier 2006**

VOLUME I

Projet



Janvier 2006

Table des matières

VOLUME I : TEXTE PRINCIPAL

Acronymes	4
Résumé	7
A. Historique	11
B. Objectifs du mécanisme léger de reporting	12
C. La méthodologie et ses contraintes	12
D. Limites des résultats	14
E. Résultats du mécanisme léger de reporting	15
1. Par pays bénéficiaire	16
2. Par partenaire au développement	16
• Commission européenne	17
• RU	17
• Banque mondiale	17
• Banque africaine de développement	18
• Norvège	18
• Suède	19
• Danemark	19
• FMI	19
• Allemagne	20
• France	20
3. Par domaine statistique	21
4. Par source principale de financement	22
F. Problèmes rencontrés par les partenaires au développement	23
G. L'avenir : de l'évaluation à la collaboration	24
1. Leçons	24
2. L'avenir – Points de discussion	25

Annexe 1 : Liste des partenaires au développement et statut d'évaluation

Annexe 2 : Questionnaire relatif au mécanisme léger de reporting

Annexe 3 : Visites aux partenaires au développement

Annexe 4 : Comparaison du MLR et du SNPC de l'OCDE

VOLUME II : RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DÉTAILLÉS DE L'EXERCICE LÉGER DE REPORTING EN JANVIER 2006

Introduction – Remarques

Tableau 1: Soutien au renforcement des capacités statistiques, par pays bénéficiaire

Tableau 2: Soutien au renforcement des capacités statistiques, par partenaire au développement

Tableau 3: Soutien au renforcement des capacités statistiques, par zone statistique

Tableau 4: Soutien au renforcement des capacités statistiques, par source principale de financement

Tableau 5: Informations générales sur les partenaires au développement

Acronymes

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
PAC	Programme Afrique Caraïbes
BAD	Banque africaine de développement
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC	African Regional Technical Assistance Centre
AIDCO	Aid Corporation (Office de coopération de la Commission européenne)
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe
CPLP	Comunidade dos Países de Língua Portuguesa
SNPC	Système de Notification des Pays Créanciers (OCDE)
QUID	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement
CAD	Comité d'Aide au Développement (OCDE)
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
DIAL	Développement des Investigations sur l'Assistance à Long-terme
DQAF	Cadre d'évaluation de la qualité des statistiques
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
DHS	Demographic and Health Survey
EAC	East African Community
EASTC	East African Statistical Training Centre (Tanzanie)
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
ENEA	École Nationale d'Économie Appliquée (Sénégal)
ENSEA	École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (Côte d'Ivoire)
EUROSTAT	Office Statistique de la Commission Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASDEV	Forum sur le renforcement des statistiques en Afrique
SGDD	Système Général de Diffusion des Données

GTZ	Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
HMN	Health Metrics Network
PCI	Programme de Comparaison International
AID	Association Internationale de Développement
OIT	Organisation Internationale du Travail (Nations Unies)
FMI	Fonds Monétaire International
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques (France)
InWEnt	Renforcement international des capacités
ISSEA	Institut sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (Cameroun)
LA	Ligue arabe
MLR	Mécanisme léger de reporting
LSMS	Living Standards Measurement Survey
C&E	Contrôle et Évaluation
PAMS	Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
MICS	Enquête à indicateurs multiples
NORAD	Agence norvégienne pour la coopération au développement
SNDS	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
BNS	Bureau National des Statistiques
APD	Aide Publique au Développement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PARIS21	Partnership in Statistics for Development in the 21 st Century
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
RRSF	Cadre régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
RCS	Renforcement des Capacités Statistiques
SIDA	Agence suédoise de développement international
STATCAP	Statistical Capacity Credit/Loan
FFRCS	Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités Statistiques
RU	Royaume-Uni
NU	Nations Unies
UNAIDS	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CEA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
CENUE	Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNESCO-UIS	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut des statistiques
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSD	Divisions des Statistiques des Nations Unies
USA	États-Unis d'Amérique
USAID	Agence américaine de développement international
US CDC	Centre américain du contrôle et de la prévention des maladies
WAEMU/UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
WAMI	Institut monétaire d'Afrique Occidentale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

Résumé¹

1. Pour l'exercice léger de reporting pilote sur le soutien apporté par les partenaires au développement au renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne, le secrétariat de PARIS21 a demandé à 56 partenaires de fournir des informations sur leurs activités statistiques en 2004-05.² Les réponses reçues des partenaires représentent une inventaire des activités en cours en appui au renforcement des capacités statistiques, ainsi qu'une estimation de la valeur des engagements globaux de ces activités. Les principaux résultats, basés sur les réponses de 51 partenaires, indiquent que :

- sept pays bénéficient de 40% de la valeur des engagements de l'inventaire des projets/programmes en appui au renforcement des capacités statistiques en Afrique sous-saharienne;
- les cinq principaux donateurs au renforcement des capacités statistique sont la Banque mondiale, la Commission européenne, le Royaume-Uni, la Norvège et la Banque Africaine de Développement;
- certains partenaires importants ont de plus en plus tendance à faire transiter leurs fonds par des intermédiaires sous-régionaux;
- 40 pays d'Afrique subsaharienne participent au SGDD du FMI;
- tous les pays (à l'exception de l'Ouganda et de la Somalie) bénéficient du programme PCI-Afrique;
- le Burkina Faso et le Nigeria mettent en œuvre des STATCAP;
- 16 pays ont reçu des subventions FFRCS pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS);
- plusieurs partenaires sont en train de passer ou sont passés à des programmes budgétaires et sectoriels, ce qui implique que l'assistance statistique doit être identifiée au début du cycle de projet afin d'obtenir un financement;
- le financement des centres de formation statistique et des bourses académiques diminue, ce qui aggrave la situation concernant les faibles compétences techniques du personnel employé dans l'administration nationale des statistiques.

2. Lors de l'analyse de ces résultats, il est important de noter **que les montants financés reflètent des engagements pour la période 2004-05 qui couvrent donc l'ensemble du projet et non les deux dernières années uniquement. Ces chiffres ne sont pas définitifs et ils doivent être vérifiés auprès de chaque partenaire. Ensuite, une estimation des flux annuels en faveur des activités statistiques de la part de chaque partenaire technique et financier devrait être réalisée au début 2006. En plus, il est important de souligner qu'il y a encore du travail à faire afin de pouvoir comparer ces chiffres et de permettre leur agrégation.** Il convient également de garder certaines considérations à l'esprit lorsqu'on interprète ces résultats :

- l'assistance statistique pourrait être plus importante que ce qui est indiqué dans le rapport, étant donné (i) qu'il est virtuellement impossible d'identifier l'assistance statistique dans les opérations

¹ Dans le cadre de cet exercice, l'expression « partenaire au développement » désigne une agence technique ou un donateur qui fournit une assistance technique et/ou financière. L'expression « pays bénéficiaire » désigne un pays d'Afrique bénéficiant d'une aide pour le renforcement de ses capacités statistiques.

² La période 2004-05 fait référence aux deux années calendriers 2004 et 2005 pendant lesquelles des partenaires au développement s'étaient engagés activement auprès de pays bénéficiaires.

- bénéficiant d'une aide budgétaire ou l'assistance sectorielle non affectée, (ii) qu'il est souvent difficile de déterminer le montant des financements alloués aux activités statistiques dans des opérations multisectorielles, (iii) que la politique de la décentralisation de la prise des décisions au niveau national par certaines partenaires rend plus difficile la tâche de savoir ce qui est actuellement financé ; (iv) que plusieurs partenaires n'ont pas déclaré le montant du financement de leurs activités et (v) que quelques partenaires n'ont pas répondu au questionnaire;
- l'assistance statistique pourrait être inférieure, étant donné (i) que pour les partenaires engagés dans des projets/programmes à long terme, le montant indiqué représente les engagements globaux envers l'opération qui pourraient couvrir une période allant au-delà de 2004-05; et (ii) qu'il y a aussi la possibilité d'un double comptage, en particulier pour les activités financées et mises en œuvre par différentes organisations, malgré les efforts de vérification croisée;

L'avenir : de l'évaluation à la collaboration

3. Principales recommandations pouvant être tirées de cette expérience :

- **accroître la prise de conscience du RCS et améliorer la collaboration entre les agences partenaires :** il est difficile d'obtenir une information précise sur le soutien au RCS dans n'importe quel système, mais le fait d'échanger des informations sur le type de soutien apporté par différentes agences pourrait garantir une cohérence accrue des activités statistiques au niveau du pays bénéficiaire et favoriser l'harmonisation de la collaboration des partenaires;
- **promouvoir/favoriser l'importance du contrôle de l'utilisation du RCS par le partenaire:** dans le cadre de la transition à la gestion basée sur les résultats, il serait avantageux pour les partenaires de « rationaliser » les statistiques au sein de leur organisation et de suivre l'utilisation et l'efficacité de leur soutien au RCS sur le terrain. Cela pourrait se faire de plusieurs manières : (i) par le système de contrôle des opérations; (ii) par le système de comptabilité administrative du partenaire, (iii) par un système d'information de projet (basé sur des rapports sur le terrain) qui permettrait de réaliser des recherches sur un certain nombre de termes, comme « statistiques », « recensement », « enquête », etc.; et/ou (iv) par des améliorations du SNPC afin d'inclure davantage d'activités détaillées au renforcement des capacités statistiques;
- **vérifier les informations au niveau du pays:** il est essentiel de vérifier les informations au niveau du pays, tant auprès du personnel administratif du pays partenaire qu'auprès du personnel du système national des statistiques et d'autres services gouvernementaux;

L'avenir – Sujets de discussion

4. L'expérience pilote de l'exercice léger de reporting en Afrique subsaharienne soulève un certain nombre de questions qui doivent être abordées par les partenaires au développement et les pays bénéficiaires afin de pouvoir avancer sur la voie d'une meilleure collaboration entre les partenaires dans le domaine du renforcement des capacités statistiques. Principaux sujets à aborder :

- **Comment les partenaires au développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - En apportant un aperçu général du soutien au renforcement des capacités statistiques dans des pays individuels, l'exercice de reporting pourrait servir d'outil de gestion afin d'identifier où le soutien des partenaires pourrait être utilisé plus efficacement et ainsi éviter la duplication, promouvoir la complémentarité des différents efforts et combler les lacunes (qu'elles soient financières ou dans des domaines statistiques qui ne reçoivent pas suffisamment de soutien);
 - Le processus de reporting, qui a accru la prise de conscience au niveau des sièges des partenaires de l'importance d'améliorer le reporting des activités de renforcement des

capacités statistiques et la coordination au sein de leurs agences, pourrait être utilisé comme outil de plaidoyer pour la promotion du développement statistique et son soutien par les partenaires. Ce processus pourrait également mener à l'élaboration d'une stratégie des partenaires au développement pour le soutien du renforcement des capacités statistiques et la préparation d'un rapport régulier sur le renforcement des capacités statistiques par chaque partenaire au développement.

- **Comment les pays en développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - Les informations qui découlent de l'exercice léger de reporting, combiné avec le travail en cours sur les SNDS, permettraient aux pays bénéficiaires d'identifier les écarts qui existent entre leurs besoins en statistiques et le soutien réel. L'exercice pourrait être utile pour améliorer l'élaboration de leurs SNDS, en particulier pendant les discussions sur le financement de la stratégie. A priori, la mise au point et l'évaluation de cette information pourraient s'effectuer à travers le système d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS du pays. La phase diagnostique de la SNDS inclut la rédaction d'un rapport sur les sources de financement et les montants, tandis que l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS devrait produire un rapport global avec une section sur le financement réel.
 - Au niveau national, il serait également possible de s'adresser non seulement au côté « input » du soutien des partenaires, mais aussi aux outputs et aux outcomes de ce soutien, et, dans certains cas, de discuter de l'évaluation de l'impact du soutien.
- **Comment le système statistique international et la communauté de développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - L'importance de redoubler les efforts dans le soutien du renforcement des capacités statistiques est récemment devenue un point fréquent de discussion dans les réunions internationales. Le processus de reporting pourrait servir d'outil de suivi du progrès dans le soutien du renforcement des capacités statistiques par la communauté internationale.
 - L'exercice de reporting, en tant que complément au SNPC du CAD, ouvre la discussion sur comment améliorer le SNPC afin qu'il puisse apporter des informations plus complètes sur les activités liées au renforcement des capacités statistiques.
 - Le mécanisme de reporting pourrait servir de base de réflexion aux partenaires en vue d'élaborer une stratégie internationale de renforcement des capacités statistiques (comme le Cadre régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique). Cela permettrait d'élaborer une politique commune qui favoriserait l'harmonisation des activités des partenaires au développement.
- **Doit-on poursuivre l'exercice léger de reporting et sous quelle forme ?**
 - Il pourrait s'avérer nécessaire de vérifier les résultats de cet exercice pilote dans quelques pays (pays choisis en fonction de la pluralité des partenaires et des activités statistiques) par rapport aux sources nationales des pays bénéficiaires et aux bureaux locaux des partenaires au développement afin d'établir des situations de référence spécifiques aux pays sur le soutien au renforcement des capacités statistiques pour les itérations futures de l'exercice léger de reporting.
 - La mise en relief des activités et des projets planifiés pourrait rendre le processus de reporting plus efficace dans le futur.
 - Il faut aborder la question de la fréquence et de la couverture géographique de l'exercice de reporting. A la lumière de l'effort exigé pour la collecte des informations, il pourrait s'avérer prudent de mener l'exercice tous les deux ans et de l'étendre à d'autres régions du monde, une région à la fois.
 - Il faut également aborder la question de la mise à jour de la base de données accessible en ligne. La CEA, la Banque africaine de développement et autres sont d'éventuels candidats pour l'entretien de la base. PARIS21 pourrait héberger la base de données, mais la logistique de son entretien (par exemple, modalités, périodicité de reporting, accès aux informations, et questions de sécurité) devraient être abordées et arrêtées.

- Les leçons apprises pendant l'exercice léger de reporting doivent être prises en compte.
- Un budget adéquat doit être alloué afin d'achever toutes les tâches nécessaires pour le reporting.

Examen du soutien au renforcement des capacités statistiques en Afrique : De l'évaluation à la collaboration

Rapport de synthèse sur l'exercice léger de reporting³

A. Historique

5. Le *Forum pour le développement des statistiques en Afrique (FASDEV)*, composé de représentants d'institutions donatrices, d'agences spécialisées des Nations unies et d'organisations régionales et sous-régionales, s'est réuni pour la première fois à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 12 et 13 mai 2004. Poursuivant l'objectif du FASDEV de promouvoir le renforcement des capacités statistiques en Afrique, les réunions ont mis en exergue la nécessité d'un échange d'informations accru entre les partenaires au développement qui soutiennent le renforcement des capacités statistiques dans les pays d'Afrique. En plus de contribuer à une collaboration plus étroite entre ces partenaires, un tel échange soutiendrait l'élaboration de stratégies nationales pour le développement des statistiques dans les pays d'Afrique dans le cadre du plan d'action de Marrakech pour les statistiques (PAMS) de février 2004.

6. Une réunion sur la coordination du renforcement des capacités statistiques en Afrique qui s'est tenue du 31 janvier au 2 février 2005 et qui a réuni la Banque Mondiale, le FMI, la Banque Africaine de Développement, l'UNECA et PARIS21, ainsi que la *réunion du comité directeur de PARIS21*, qui a eu lieu les 9 et 10 juin 2005 à Paris, ont approuvé cette idée d'un échange d'informations accru et ont appelé à la mise en place d'un mécanisme léger de reporting qui prendrait en compte le soutien des partenaires au développement aux activités de renforcement des capacités statistiques en Afrique. Le secrétariat de PARIS21 a été invité à élaborer ce mécanisme léger de reporting, ce qui correspond parfaitement au rôle de PARIS21 visant à promouvoir une collaboration effective entre les partenaires au développement afin d'accroître leur soutien aux activités statistiques dans les pays en développement.

7. De manière générale, cette requête s'inscrit également dans le cadre de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, adoptée au Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide du 2 mars 2005, qui appelle à des engagements sérieux en vue d'harmoniser et d'aligner la fourniture d'aide par les

Qu'est-ce que le RCS ?

Pour le mécanisme léger de reporting, le RCS se définit comme une aide destinée aux agences ou organisations impliquées dans la collecte, la compilation, le traitement et la diffusion de statistiques officielles, y compris les systèmes de gestion de données administratives. Cette évaluation se concentre sur le soutien au RCS par des partenaires au développement, soit directement au pays, soit par l'intermédiaire d'organisations régionales et sous régionales dans le cadre :

- d'instruments de financement spécifiques (ex.: STATCAP);
- d'autres projets d'investissement (ou composantes d'un projet)
- d'une assistance technique autonome et/ou d'une formation (ex.: dans le cadre de programmes régionaux)

Il ne concerne pas le soutien aux systèmes de contrôle et d'évaluation (C&E) en tant que soutien au RCS. Ce soutien est généralement considéré comme un outil de gestion de projets. De la même manière, l'utilisation de données à des fins analytiques par une organisation n'est pas considérée comme un RCS si l'analyse est réalisée à des fins internes.

³ Dans le cadre de cet exercice, l'expression « partenaire au développement » désigne une agence technique ou un donateur qui fournit une assistance technique et/ou financière. L'expression « pays bénéficiaire » désigne un pays d'Afrique subsaharienne bénéficiant d'une assistance pour le renforcement de ses capacités statistiques.

institutions de développement multilatérales et bilatérales. Les résultats du mécanisme léger de reporting devraient également fournir des informations pertinentes pour le rapport annuel sur les négociations IDA-14.

B. Objectifs du mécanisme léger de reporting

8. Dans le cadre de l'objectif général d'une collaboration renforcée entre les partenaires au développement, le mécanisme léger de reporting a pour objectifs spécifiques :

- de développer les connaissances sur les activités assurées par les partenaires au développement afin de soutenir le renforcement des capacités statistiques ;
- de fournir des informations pour améliorer l'harmonisation des donateurs et la collaboration dans le domaine statistique afin de garantir une meilleure cohérence au niveau du pays et de réduire au minimum les efforts redondants;
- d'accroître la visibilité du soutien statistique dans le cadre de l'aide au développement;
- d'identifier les pays ou les domaines statistiques qui nécessitent un soutien supplémentaire

9. Les résultats du mécanisme d'évaluation permettront non seulement de mieux comprendre les flux financiers destinés au renforcement des capacités statistiques, mais ils serviront également de base pour améliorer la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS) que la plupart des pays d'Afrique sont en train d'élaborer. En outre, l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des SNDS peut permettre d'identifier les futurs besoins de financement, des informations qui pourraient s'avérer utiles pour les partenaires au développement dans l'élaboration de leurs programmes de développement. Évidemment, l'assistance financière des partenaires au RCS est un complément au financement propre des pays bénéficiaires. L'exercice léger de reporting sera également utile aux planificateurs nationaux dans l'élaboration des plans d'actions pour les activités en RCS. L'audience donc inclut les partenaires nationaux et internationaux, y compris la communauté des bailleurs, les équipes de SNDS et les autres décideurs et planificateurs nationaux.

C. La méthodologie et ses contraintes

10. Il convient de souligner que le mécanisme léger de reporting n'est pas destiné à remplacer le Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC) de l'OCDE (voir l'encadré). Toutefois, le SNPC, qui contrôle les nouveaux engagements à l'égard des pays en développement, ne peut pas capturer toute l'aide destinée à soutenir le renforcement des capacités statistiques, malgré l'introduction d'un code-objet pour le RCS en 1999. Pour évaluer les différences entre le SNPC et le mécanisme léger de reporting, on a comparé les informations dans chaque système (Annexe 1). Cette analyse présente une comparaison générale des éléments de chaque système (définition, objectif, activités statistiques identifiées, partenaire fournissant les informations et type de données requises). Le volume de financement par les membres du CAD en faveur des pays bénéficiaires est également indiquée. De manière générale, cette analyse démontre la difficulté qu'il y a à comparer les données des deux systèmes d'un point de vue financier, principalement en raison des périodes différentes couvertes et du fait que le SNPC n'accepte qu'un seul code par projet/programme et, partant, ne peut capturer les composantes RCS des projets s'il ne s'agit pas de composantes principales.

11. Il faut reconnaître les efforts précédents de la Division des Statistiques des Nations Unies (UNSD) à obtenir des informations sur le soutien au développement statistique. A partir des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, l'UNSD a fait la collecte de ces informations auprès des organisations bilatérales et multilatérales tous les deux ans, les a présentées à la Commission Statistique des Nations Unies et les a

diffusées aux bureaux nationaux des statistiques des pays membres de l'ONU. Outre les informations sur les domaines de soutien à la statistique, cet exercice de l'UNSD a couvert les dépenses liées aux personnels au siège qui s'occupent des opérations de soutien, aux personnels sur le terrain, à la formation et à d'autres dépenses administratives. Vu le faible taux des réponses, la collecte des informations provenant des organisations bilatérales a été suspendue en 1989 et celle provenant des organisations multilatérales en 1995. Un deuxième exercice a été lancé en 1997 sous forme d'une enquête ad hoc de grande envergure qui incluait 50 partenaires au développement et 158 pays bénéficiaires et qui couvrait la période 1992-95. Deux tiers des partenaires au développement et 25 pour cent des pays bénéficiaires ont répondu. Les partenaires au développement et la Commission Statistique des Nations Unies ont reconnu les problèmes liés à la collecte des données et à la mauvaise qualité des données (il y avait peu de cohérence entre les informations fournies par les partenaires au développement et celles fournies par les pays bénéficiaires). Aucune décision finale n'a été prise sur ces données et l'exercice a été suspendu en 1997.

Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC)

La base de données des activités d'aide du SNPC du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) comprend des données relatives aux engagements et débours dans le cadre des activités d'Aide Publique au Développement (APD) dans les pays en développement. Ces informations sont soumises par des membres du CAD et des institutions multilatérales (entre 30.000 et 50.000 transactions ces dernières années). L'objectif de la base de données relative aux activités d'aide est de fournir une série de données immédiatement disponibles permettant d'analyser la destination de l'aide, les objectifs qu'elle poursuit et les politiques qu'elle s'efforce de mettre en œuvre, sur une base comparable pour tous les membres du CAD. De manière générale, les données relatives aux activités d'aide sont utilisées pour analyser la répartition sectorielle et géographique de l'aide au cours de certaines années et pour certains donateurs ou groupes de donateurs. Cette base de données permet également d'analyser certaines questions politiques spécifiques (par ex.: le statut contraignant de l'aide) et de contrôler le respect par les donateurs des différentes recommandations internationales dans le domaine de la coopération au développement. Outre la base de données relative aux activités d'aide, le SNPC comprend également une base de données sur les prêts non APD et les crédits à l'exportation bénéficiant d'une aide publique.

12. L'approche adoptée par PARIS21 pour rassembler les informations consiste à contacter les partenaires au développement considérés comme des partisans du RCS en Afrique subsaharienne. Cinquante-six (56) partenaires ont été contactés, dont 20 donateurs bilatéraux, 17 agences multilatérales, 3 organisations régionales, 11 organisations sous-régionales, 4 centres de formation statistique et une fondation (Annexe 2). Tous les partenaires ont été invités à compléter un questionnaire (Annexe 3). Ce questionnaire, conçu par le secrétariat de PARIS21, comprenait des commentaires issus d'un exercice pilote réalisé au printemps 2005 avec la FAO, l'Union européenne et la Banque mondiale. Il comprenait deux parties : (i) une fiche d'informations générales sur le partenaire et (ii) une fiche d'informations sur le projet/programme pour chacun des projets/programmes soutenus par le partenaire dans un pays en 2004-05. Les informations requises sur chaque projet/programme (actif en 2004-05) comprenaient le domaine statistique bénéficiant du soutien, les objectifs, la durée, le type d'aide fournie, le type et le montant du financement, les problèmes rencontrés et le contact institutionnel.

13. En raison de la difficulté d'élaborer un questionnaire adapté à tous les partenaires au développement, PARIS21 leur a offert la possibilité de soumettre les informations sous une forme leur convenant, y compris sous la forme des rapports existants. En outre, pour un certain nombre des principaux partenaires, des missions ont été planifiées dans leur siège (voir l'annexe 3). Il convient de remarquer que les constatations des rapports des consultants rédigés à la mi-2005 pour le Cadre

stratégique régional de référence, sous l'égide de la CEA, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et PARIS21, ont contribué au programme de visites du mécanisme léger de reporting.

14. Le choix de l'approche précitée pour rassembler des informations auprès des partenaires techniques et financiers, plutôt que d'obtenir des informations au niveau du pays, a été basé sur des contraintes en termes de temps et de moyens financiers. On a estimé qu'il était plus efficace de demander les informations au siège du partenaire technique et financier fournissant l'aide, dans le cadre d'une première phase destinée à susciter une prise de conscience à l'égard du renforcement des capacités statistiques au niveau central et à mieux comprendre l'engagement du partenaire dans ce domaine. Bien que sensée, cette approche présente certains inconvénients qui ont été confirmés au cours de l'exercice, à savoir :

- **les statistiques ne sont pas toujours considérées comme un secteur à part entière.** Le renforcement des capacités statistiques s'inscrit parfois dans le cadre de programmes plus larges (ex.: aide budgétaire, santé, éducation) qui sont difficilement identifiables et/ou quantifiables;
- **peu d'agences de partenaires au développement utilisent un système centralisé pour gérer les informations relatives à leurs opérations et à l'utilisation détaillées de leurs ressources.** Les partenaires adoptent de plus en plus l'aide budgétaire, cédant ainsi le pouvoir décisionnel à des gouvernements partenaires et rendant ainsi difficile le suivi de l'utilisation des fonds pour des activités spécifiques. On constate également la décentralisation du processus décisionnel en faveur d'organes nationaux sur la base d'un programme indicatif entre les sièges et les gouvernements bénéficiaires. Pour cette raison, l'identification des activités de renforcement des capacités statistiques et leur niveau de financement sont généralement difficiles à faire au niveau des sièges des partenaires;
- **l'évaluation du renforcement des capacités statistiques n'est pas considérée comme une priorité.** Certains partenaires ne considèrent pas le renforcement des capacités statistiques comme une priorité de l'agenda politique et par conséquent, il n'occupe pas une place prédominante dans leurs systèmes comptables. En outre, ils ne disposent pas des ressources nécessaires aux activités supplémentaires requises pour l'identification/le suivi des activités RCS;
- **la collaboration entre l'agence d'aide d'un donateur financier et son bureau statistique ne fait pas toujours l'objectif d'une bonne coordination.** Il se peut que les agences d'aide ne soient pas au courant du soutien apporté par leurs équivalents statistiques et vice versa. La Norvège et la Suède sont des exceptions à cette règle. En effet, on y constate une étroite collaboration entre NORAD et l'institut des statistiques norvégien et entre SIDA et l'institut des statistiques suédois;
- **il se peut que la sélection des partenaires techniques et financiers ne soit pas complète.** Il se peut que d'autres partenaires aient été involontairement omis de la liste. L'identification et le contact de la personne adéquate au sein d'une organisation partenaire représentent également une question cruciale afin de ne pas perdre de temps et d'économiser les efforts;
- **il n'est pas toujours facile d'estimer la valeur financière de l'aide technique.** Les partenaires qui fournissent une aide technique (avec des experts et une formation) dans le cadre de leur programme de travail ordinaire éprouvent des difficultés à convertir le temps nécessaire à l'assistance technique en termes financiers.

D. Limites des résultats

15. Les réponses reçues des partenaires représentent un inventaire des activités en cours comme appui au renforcement des capacités statistiques et une estimation de la valeur des engagements globaux pour ces activités. Les résultats présentés ci-dessous sont issus des réponses de 51 des 56 partenaires techniques et financiers contactés, dont 12 assuraient des activités de RCS en Afrique subsaharienne au

cours de la période 2004-05 (voir l'annexe 2). En outre, deux partenaires n'ont fourni que des informations partielles, à savoir le PNUD et l'UNFPA, principalement parce que les informations relatives à leurs activités statistiques sont gérées au niveau local et pas au niveau des sièges. Le PNUD et deux organisations sous-régionales (SADC et ISSEA) n'ont pas répondu au questionnaire. Les réponses au questionnaire sont variées et reflètent les questions soulevées dans la section ci-dessus consacrée à la méthodologie.

16. De manière plus spécifique, il convient de garder à l'esprit les limites suivantes lors de l'analyse des résultats de cet exercice :

- l'assistance statistique pourrait être supérieure à ce qui a été indiqué, étant donné (i) que l'identification de l'assistance statistique dans les opérations impliquant une aide budgétaire et dans les secteurs non caractéristiques est pratiquement impossible, (ii) qu'il est souvent difficile d'indiquer le montant du financement des activités statistiques dans les opérations multisectorielles, (iii) qu'un certain nombre de partenaires n'ont pas indiqué le montant du financement de leurs activités (États-Unis, Australie, FAO, UNESCO-UIS, UNCTAD, et le programme MICS de l'UNICEF), (iv) qu'un certain nombre de partenaires, comme nous l'avons déjà indiqué, n'ont pas répondu au questionnaire;
- l'assistance statistique pourrait être inférieure pour la période 2004-05 que ce qui est indiqué ci-dessous étant donné que pour les partenaires réalisant des projets/programmes à long terme, le montant indiqué représente la totalité des engagements à l'égard de ces opérations qui couvrent généralement une période plus longue que 2004-05. Cet exercice fournit des engagements au lieu des décaissements parce que l'information sur les décaissements n'est souvent pas disponible et plus difficile à comparer, étant donné les différentes années fiscales utilisées par les partenaires;
- il y a la possibilité d'un double comptage, en particulier pour les activités financées et mises en œuvre par différentes organisations;
- les informations fournies concernent des activités planifiées lors de la phase d'approbation, pas nécessairement des activités réellement mises en œuvre;
- il est souvent difficile de connaître les « résultats » (informations et impact) des activités statistiques au niveau local, en particulier pour les programmes s'étalant sur plusieurs années;
- pour les projets/programmes qui couvrent un groupe de pays, une simple moyenne arithmétique a été utilisée pour calculer le montant du financement par pays (cela ne s'applique pas au PCI et à la Banque africaine de développement dont les montants indiqués sont spécifiques à chaque pays).

E. Résultats du mécanisme léger de reporting

17. Les résultats du mécanisme léger de reporting sont ventilés de quatre manières, par pays bénéficiaire, par partenaire technique/financier, par domaine statistique et par source principale de financement – Volume II. En outre, le tableau 5 du Volume II présente des informations générales sur l'agence partenaire, à savoir son domaine principal d'assistance statistique, le nombre de professionnels impliqués dans les activités de RCS, les problèmes généraux rencontrés et le contact du partenaire. Pour l'instant, les réponses au questionnaire ont été enregistrées dans une simple base de données Excel. Il est clair que si le mécanisme léger de reporting doit se poursuivre, une base de données Web devra être élaborée pour permettre une mise à jour régulière, directement par les partenaires au développement eux-mêmes ou par un intermédiaire se basant sur des fiches d'informations formatées devant être complétées par chaque partenaire.

18. Un certain nombre de facteurs externes, en particulier le suivi des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) et le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ont fait prendre conscience à la communauté internationale de la nécessité de statistiques plus fiables et plus opportunes en

Afrique. Ces facteurs, combinés au point d'action du PAMS sur l'élaboration et la mise en œuvre de SNDS, ont mis davantage en exergue la mobilisation des financements externes pour le développement des statistiques. Un exemple clair nous est donné par la création du Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités Statistiques (FFRCS) en 1999, financé par le RU, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne et géré et supervisé par la Banque mondiale. En fait, ces dernières années, le FFRCS a stipulé que 60 % des fonds devaient être utilisés pour soutenir l'élaboration et la préparation de SNDS.

1. Par pays bénéficiaire

19. Le tableau I du Volume II présente un résumé des résultats du mécanisme léger de reporting par pays bénéficiaire. Les informations à retenir sont :

- la plupart des pays d'Afrique (à l'exception de l'Ouganda et de la Somalie) bénéficient du programme PCI-Afrique, sous l'égide de la BAD et financé par le DFID, la Banque mondiale et la BAD;
- le Burkina Faso et le Nigéria ont un projet STATCAP financé par la Banque mondiale;
- depuis la fin décembre 2005, 16 pays ont bénéficié du FFRCS pour l'élaboration d'un SNDS (ou schéma directeur de la statistique) s'élevant à environ 1,9 millions USD, tandis que la proposition d'un autre pays est en cours d'examen;
- 40 pays d'Afrique subsaharienne participent aujourd'hui au SGDD du FMI. Huit d'entre eux ont posté leurs métadonnées sur le Dissemination Standards Bulletin Board du FMI en 2004-05. Le projet de SGDD pour les pays anglophones couvre désormais 14 pays, tandis que pour l'Afrique lusophone, il aide 4 pays. Dix-sept pays francophones participent également au SGDD;
- le logiciel DevInfo de l'UNICEF a été introduit dans 18 pays d'Afrique subsaharienne;
- 15 pays africaines sont en train de conduire des MICS, tandis 14 autres pays participent à différentes activités du programme MICS, y compris la formation ;
- le rôle de certaines organisations sous-régionales (OSR) semblait être un élément important du financement des partenaires, principalement pour la CE et la BAD. La création par le FMI d'AFRITAC East et d'AFRITAC Ouest témoigne également d'une approche régionale de l'aide au RCS;
- trois centres de formation statistique (ENSEA, ENEA et EASTC) ont bénéficié d'un financement de 2,2 millions USD pour les deux années scolaires (2003-05)

2. Par partenaire au développement

20. Sur les 51 partenaires au développement qui ont répondu au questionnaire, 39 ont indiqué une aide au RCS en Afrique subsaharienne pendant la période 2004-05 (tableau II, Volume II). Accompagnant le mécanisme léger de reporting, un répertoire des partenaires au développement fournissant des informations sur les orientations globales de chaque partenaire, sur les principaux domaines

Tableau 1: Montant du financement destiné à soutenir le RCS, par partenaire financier principal
(en millions USD)

Partenaire au développement	Montant *	Nbre pays bénéf.	Nombre d'org. rég.
Canada	9,3	8	1
Danemark	4,7	2	
France	7,5		5
Allemagne	5,1	7	
Italie	4,5	2	
Norvège	18,6	5	
Suède	15,2	5	
RU	84,7	9	
CE	138,7	11	5
FMI	6,2	28	
Banque mondiale	67,9	28	2
BAD	18,5	47	10
PNUD	4,2		
UNAIDS	5,0		
UNSD	1,5		1
UNIL0	2,1	11	
* Les montants de financement ne devraient pas être agrégés avant que plus de travail ne soit fait pour les rendre comparables.			

d'intervention et sur leur structure institutionnelle, est en cours de préparation et sera probablement distribué au début d'avril 2006, après révision par les partenaires. Le tableau 1 présente un résumé des financements visant à soutenir le RCS par partenaire financier principal.

21. Les informations suivantes soulignent l'implication des principaux partenaires dans le RCS :

- ***Commission européenne***

Au sein de la Commission européenne, le renforcement des capacités statistiques est géré par un bras politique, External Relations DG, et Development DG et son agence de mise en œuvre opérationnelle, EuropeAid Co-operation Office, située à Bruxelles. Le bureau statistique, EUROSTAT, situé à Luxembourg, fournit des conseils techniques sur les projets/programmes de coopération statistique aux services de la Commission à Bruxelles et aux délégations de la CE. Le bras politique, avec ses délégations dans les pays et les gouvernements nationaux, définit un Programme indicatif d'assistance pour chaque pays. Ce sont donc EuropeAid Co-operation Office, les délégations dans les pays et les gouvernements nationaux qui se prononcent sur les spécificités de ce Programme.

Le financement de la CE est fourni principalement au niveau national, avec environ 10% passant par des intermédiaires sous-régionaux, en particulier le COMESA, l'UEMOA, la CEMAC, la SADC et la CEDEAO. L'information reçue pour l'exercice léger de reporting indique un montant de 67,1 millions USD pour le RCS en Afrique subsaharienne, faisant de la CE un des plus grands fournisseurs d'assistance dans les dernières années. Néanmoins, il faut mettre l'accent sur le fait que ce montant est fortement sous-estimé du fait qu'il ne reflète pas la totalité de l'assistance au niveau national. Actuellement, il n'y a pas de système de reporting permettant l'identification des activités statistiques dans les programmes nationaux de la CE.

- ***Royaume Uni (RU)***

Le RU, à travers son ministère de développement (DFID), est l'un des principaux promoteurs du RCS dans le monde et le troisième en Afrique subsaharienne, avec 66,7 millions USD, équivalant à 17% de l'assistance au RCS pendant la période 2004-05. Les principaux pays bénéficiaires en Afrique sont les pays anglophones (Ouganda, Nigéria et Ghana) et les principaux domaines statistiques sont le développement institutionnel des systèmes statistiques, les données de recensement de la population et le SGDD. L'aide du DFID au projet SGDD du FMI dans 15 pays africains anglophones couvre la période 2002-2006 en deux phases, avec une contribution de 8 millions USD se concentrant sur l'assistance technique à court terme en vue d'améliorer les statistiques dans ces pays et de favoriser la coopération régionale et l'assistance Sud-Sud. Ce projet est géré conjointement par la Banque mondiale et le FMI. La suite de ce projet est envisagée, avec une couverture légèrement élargie et un accent davantage mis sur le RCS. Outre le cofinancement du FFRCS de la Banque mondiale, le RU soutient énergiquement le secrétariat de PARIS21 et le PNUD en détachant du personnel dans chaque organisation pendant une période de 2 ans. Il finance également des experts du Bureau de recensement américain pour contribuer à différents aspects des activités de recensement.

- ***Banque mondiale***

Le soutien de la Banque mondiale au RCS est fourni par différents instruments de financement : (i) des prêts/crédits pour des projets autonomes (programme STATCAP); (ii) des prêts/crédits pour des composantes de projets/programmes; (iii) des dons sous l'égide du FFRCS et du Fonds institutionnel de développement; (iv) des dons dans le cadre de la mise en œuvre du PAMS financé par le programme de subvention au développement (qui sera lancé en 2006); et (v) d'autres formes d'aide

dans le cadre de programmes régionaux et sous-régionaux, tels que le PCI (voir la BAD). Des informations sur ces projets sont disponibles dans la base de données sur les informations statistiques des projets sur le site Web de la Banque mondiale.

Au cours de la période 2004-05, près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié d'une forme ou d'une autre du soutien au RCS. Le Burkina Faso et le Nigéria avaient des projets autonomes sur le renforcement de leurs systèmes statistiques (STATCAP). L'aide totale de la Banque mondiale s'élevait à 67,9 millions USD, dont 59,7 millions USD consacrés à des projets ou des composantes de projets spécifiques au RCS. En outre, 10 autres projets comprenaient un composant statistique soutenant les activités statistiques principales et une série d'enquêtes. Il n'est pas facile de déterminer le montant du financement de ces composants, mais on l'estime à près de 6,3 millions USD. La totalité des dons du FFRCDS destinées à l'élaboration et à la préparation d'un SNDS et d'autres activités de renforcement des capacités statistiques s'élève à environ 1,9 millions USD.

Outre son soutien opérationnel, le département Data Group of the Development Economics Department (DECDG) de la Banque mondiale se concentre principalement sur la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS), qui englobe l'aide au développement des SNDS et les schémas directeurs de la statistique, et sur la réalisation de projets apparentés (tels que les STATCAP), le soutien aux recensements de population 2010 et l'International Household Survey Network.

Autres activités du DECDG

Les activités statistiques en cours comprennent : (i) la gestion du système de mesure des résultats IDA-14; (ii) l'administration du Programme International de Comparaison; (iii) la gestion du Debt Reporting System; (iv) la publication des World Development Indicators et Global Development Finance; (v) le développement d'outils de compilation et de diffusion de données; (vi) le soutien au Système Général de Diffusion des Données (voir FMI), se concentrant sur les statistiques sociodémographiques (population, santé, éducation et pauvreté); (vii) l'élaboration, la mise en œuvre et la diffusion d'enquêtes auprès des ménages; (viii) et des partenariats avec PARIS21. La Banque mondiale soutient également les systèmes de contrôle et d'évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté.

• *Banque africaine de développement*

La BAD fournit une aide au RCS à tous les pays d'Afrique (à l'exception de la Somalie) et aux organisations sous-régionales dans le cadre du Programme de Comparaison International (PCI). Les montants engagés pour la période de 3 ans commençant en décembre 2004 s'élèvent à 37,6 millions USD, dont 18,5 millions USD sont distribués directement aux pays, aux organisations sous-régionales et aux centres de formation statistique. Les principaux secteurs bénéficiaires sont : les activités PIC principales; la recherche en matière de mesure de la pauvreté, basée sur les Parités de pouvoir d'achat; le contrôle OMD et le Programme d'indicateurs pour la gestion des politiques (avec le PNUD); la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993; l'amélioration des systèmes statistiques liés aux prix; l'élaboration d'un cadre stratégique pour le développement des statistiques en Afrique; l'assistance au SNDS; et une formation statistique dispensée par des centres de formation et des universités. Ce programme est géré par l'unité de coordination du PCI Afrique.

• *Norvège*

L'agence de développement, NORAD, entretient des relations étroites avec l'institut norvégien des statistiques (Statistics Norway) qui assure toute l'assistance technique de la Norvège au RCS. Outre le projet Mozambique mentionné ci-dessous (voir Danemark), la Norvège a soutenu quatre opérations de

RCS pendant la période 2004-05: en Angola, pour le renforcement de l'institut national des statistiques; en Érythrée, pour les statistiques économiques et la comptabilité nationale; au Malawi, pour le développement de systèmes permettant de réaliser des enquêtes dans les ménages; et en Ouganda, pour les statistiques agricoles et énergétiques, pour un montant équivalent à 14,1 millions USD. Pour cette période, l'aide globale de la Norvège au RCS s'élève à 18,6 millions USD. Elle se concentre principalement sur la production de statistiques, sur la définition de normes et de méthodologies statistiques, sur la formation et sur la diffusion de données.

- ***Suède***

À l'instar du NORAD, l'agence de développement suédoise, SIDA, entretient des relations étroites avec son bureau national des statistiques (Statistics Sweden) qui a conclu une convention de services visant à assurer toute l'assistance technique des programmes de RCS suédois. Au cours de la période 2004-05, la Suède a réalisé 5 opérations en Afrique : 2 opérations soutenant un recensement de la population (en Tanzanie et en Namibie); une opération soutenant une enquête sur les revenus/dépenses des ménages (Namibie); une opération soutenant un recensement agricole (Cap Vert); et une opération de développement des statistiques pour le contrôle de la pauvreté (Afrique du Sud). Ces cinq opérations et la part de la Suède dans le projet Mozambique mentionné ci-dessous (voir Danemark) représentent un budget de 15,2 millions USD.

- ***Danemark***

L'aide financière au RCS est fournie par l'intermédiaire du programme de coopération de DANIDA. Par le passé, l'institut danois des statistiques était utilisé pour la mise en œuvre du programme du Danemark, mais cela ne sera plus le cas à l'avenir. Le Danemark a limité son intervention à l'Afrique orientale (Tanzanie, Ouganda) et à l'Afrique occidentale (Burkina Faso, Bénin), se concentrant sur la technologie de l'information et le développement institutionnel. Comme la Norvège et la Suède, le Danemark soutient un important projet de renforcement des capacités de l'institut national des statistiques du Mozambique qui représente un budget de 13,7 millions USD. Bien que les statistiques soient considérées comme importantes par les responsables du DANIDA, la transition vers les programmes budgétaires et sectoriels implique que les activités statistiques doivent être identifiées dans ces programmes pour pouvoir obtenir des financements. L'accent étant mis sur la propriété nationale, les gouvernements nationaux devraient orienter la direction et la composition des futurs financements.

- ***FMI***

Le département des statistiques est actif dans les domaines suivants du renforcement des capacités statistiques : (i) la promotion du Système Général de Diffusion des Données (collecte de métadonnées et élaboration d'un plan pour l'amélioration du système statistique); (ii) l'amélioration de la qualité des données par le Cadre d'évaluation de la qualité des statistiques (DQAF); (iii) l'élaboration d'Indicateurs de la santé financière (ISF); (iv) l'assistance technique et la formation pratique dans les domaines de la comptabilité nationale et des statistiques liées au prix (secteur réel), des finances publiques, des politiques monétaires et financières et de la balance des paiements; (v) la formation formelle (séries de conférences, discussions, exercices pratiques et études de cas) en matière de méthodologie statistique pertinente; (vi) le développement de méthodologies statistiques pour encourager la comparaison internationale, soutenir l'utilisation efficace des ressources statistiques et promouvoir l'utilité analytique des statistiques, principalement des statistiques macro-économiques; et (vii) la publication d'International Finance Statistics (IFS), du Balance of Payments Statistics Yearbook, des Direction of Trade Statistics et du Government Finance Statistics Yearbook.

Le montant total de l'assistance technique fournie au cours de la période 2004-05 (à l'exception des missions du personnel) s'élevait à 23,5 personnes/années, ce qui représente environ 6,2 millions USD. Cette assistance est assurée par des missions d'experts et de personnel à court terme, en plus d'un certain nombre de missions d'assistance à long terme. À la fin 2005, il y avait 6 missions d'experts à long terme en Afrique : une au Kenya pour les pays anglophones, une au Mozambique pour les pays lusophones, la mission RDC pour la République du Congo et la RDC, une mission en Tanzanie pour AFRITAC-Est, une mission au Mali pour AFRITAC-Ouest dans le secteur réel et une mission au Mali pour AFRITAC-Ouest et les activités multisectorielles.

- **Allemagne**

Le ministère allemand des affaires étrangères collabore étroitement avec son département d'assistance technique, GTZ, pour mettre en œuvre sa politique en matière de développement. Il travaille également avec InWent (Renforcement international des capacités) et le Centre de la Migration Internationale. En ce qui concerne le RCS au cours de la période 2004-05, l'Allemagne a fourni des conseils aux ministères du développement et des finances du Burkina Faso, de Guinée, du Malawi, du Mali et de Mauritanie, principalement en matière de suivi de la pauvreté dans le processus SRP. Il a également soutenu le PAC, et en particulier l'Afrique subsaharienne dans les domaines du VIH/SIDA, de la comptabilité nationale, de la gouvernance et du suivi OMD. Au niveau global, cette aide représentait l'équivalent de 5 millions USD.

- **France**

Le ministère des affaires étrangères et l'institut des statistiques (INSEE) soutiennent le RCS principalement par l'intermédiaire de l'organisation sous-régionale AFRISTAT et les trois centres de formation statistique, ENEA-Dakar, ENSEA-Abidjan et ISSEA-Yaoundé.

La France assure 6 missions d'experts à long terme pour AFRISTAT couvrant les domaines de la macroéconomie, de la comptabilité nationale, des entreprises, des secteurs sociaux, de la recherche et de la technologie de l'information (les missions d'experts ne sont plus limitées dans le temps par contrat). Au cours de cette période, l'engagement de la France à l'égard du RCS représentait 7,5 millions USD. En outre, la France a cofinancé le FFRCS et est l'un des principaux donateurs de PARIS21. En 2004, l'INSEE, l'institut français des statistiques, a organisé des formations à l'utilisation des systèmes de gestion de bases de données pour la comptabilité nationale et a fourni une assistance technique à court terme.

FMI : Système Général de Diffusion des Données

Les projets SGDD du FMI en Afrique servent de guides en matière de bonnes pratiques statistiques, fournissent des outils permettant d'identifier les domaines prioritaires du système statistique et élaborent des processus contribuant à formuler et mettre en œuvre des plans destinés à améliorer les systèmes statistiques. Actuellement, les projets SGDD comprennent des projets pour :

- 15 pays anglophones (Botswana, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Lesotho, Malawi, Namibie, Nigeria, Sierra Léone, Soudan, Swaziland, Zambie, et Zimbabwe), financés principalement par le DFID (voir RU ci-dessous);
- quatre pays lusophones (Angola, Cap Vert, Mozambique, et Sao Tomé et Príncipe), financés principalement par un don japonais et destinés à améliorer la capacité des systèmes statistiques des pays participants;
- L'Afrique occidentale, couvrant la Guinée, la Mauritanie, et les huit pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Le centre régional d'assistance technique pour l'Afrique occidentale (AFRITAC Ouest), avec 6 conseillers résidents, fournit une assistance technique à ces dix pays dans le domaine des finances publiques, tandis que AFRISTAT apporte son aide dans le domaine des statistiques du secteur réel;
- L'Afrique orientale, couvrant l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Le centre régional d'assistance technique pour l'Afrique orientale (AFRITAC Est), avec cinq conseillers résidents, fournit des conseils, une assistance technique et une formation et supervise des missions d'experts à court terme pour la réalisation de projets de renforcement des capacités.

3. Par domaine statistique

22. Pour le mécanisme léger de reporting, le soutien au RCS a été classé en 6 grands catégories: soutien général, production de statistiques, normes et méthodologies statistiques, formation, analyses et diffusion. Le soutien général fait référence au développement institutionnel de systèmes nationaux de statistiques (y compris leur cadre légal, leur structure organisationnelle, leurs infrastructures physiques et d'autres domaines, comme principalement l'élaboration de SNDS). La production de statistiques se subdivise en recensements, enquêtes, systèmes de données administratives, statistiques économiques et données sociales/sectorielles. La catégorie formation comprend les formations formelles (soutien aux centres de formation statistique), les ateliers/séminaires sur des sujets précis et la formation sur le tas.

23. Le tableau III du Volume II présente les principaux domaines statistiques définis par les partenaires au développement. Certains résultats indiquent que :

- le développement institutionnel fait l'objet d'un soutien important dans le cadre des activités de nombreux partenaires;
- l'élaboration d'indices des prix, en particulier pour le PCI et la comptabilité nationale, est soutenue par un certain nombre de partenaires;
- treize pays ont bénéficié d'une aide pour le recensement de la population au cours de la période couverte;
- les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), principalement financées par USAID et soutenues par le Bureau de Recensement des EU sur une base remboursable, contribuent largement à la production statistique dans les pays d'Afrique. Au cours de la période 2004-05, 12 enquêtes EDS ont été entreprises, dont 3 sont à présent terminées (Cameroun, Madagascar et Mozambique);
- l'aide aux statistiques sectorielles est limité soit à des programmes sectoriels (tels que les opérations sectorielles de la Banque mondiale), soit à des programmes spécialisés de partenaires techniques, tels que le programme de l'UNESCO pour les statistiques en matière d'éducation, le projet de la FAO pour les données agricoles, le projet de l'OIT pour les statistiques en matière d'emploi/travail et les indicateurs de l'UNICEF en matière de santé maternelle et infantile;
- la plupart des interventions des partenaires comprennent une certaine forme de formation technique ;
- les trois centres de formation statistique (ENEA, ENSEA, EASTC) ont déclaré un total d'environ 390 étudiants pour l'année académique 2004-05. La préoccupation concernant le caractère imprévisible du financement direct externe des bourses académiques demeure étant donné que le financement de la CE s'est interrompu il y a deux ans et que la France pourrait arrêter son aide dans un avenir plus ou moins proche. Cette situation soulève des questions concernant la viabilité de ces écoles et la disponibilité future de statisticiens qualifiés dans les pays bénéficiaires.

24. Comme on peut le constater dans le tableau III du Volume II et selon le résumé du tableau 2, 17 pays ont bénéficié d'une aide pour les enquêtes auprès des ménages (enquêtes sur les revenus/dépenses(ERD), enquêtes sur le niveau de vie (LSMS) et Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID)). L'UNICEF donne une assistance aux MICS à 15 pays et soutient des activités liées au MICS dans 14 pays. Le coût élevé des enquêtes auprès des ménages, tant en termes de temps que financiers, dissuade les partenaires d'apporter leur aide. Toutefois, la portée de ces enquêtes et leur régularité représente des considérations essentielles dans le plan d'action d'un SNDS national. L'International Household Survey Network, financé par la Banque mondiale, peut contribuer à l'harmonisation des actions des partenaires dans ce domaine. Les autres domaines qui, selon les partenaires techniques et financiers, nécessitent une assistance sont la formation au management (renforcement organisationnel) et l'analyse et l'utilisation des données.

Tableau 2 : Aide aux enquêtes dans les ménages, par pays bénéficiaire, 2004-05

Pays bénéficiaire	ERD	LSMS	QUID
Angola	X	X	X
Burkina Faso	X		
Cap Vert	X		
Cameroun	X		
Tchad	X		
Gambie	X		
Guinée-Bissau	X		
Malawi		X	X
Mali	X	X	
Mozambique	X		X
Namibie	X		
Nigéria		X	X
Sao Tome & Principe	X		
Sénégal	X		
Sierra Leone	X		
Afrique du Sud	X		
Zambie		X	

4. Par source de financement principale

25. Le tableau IV du Volume II présente les financements engagés en vue de soutenir le RCS au cours de la période 2004-05, par pays bénéficiaire et principaux partenaires financiers, tandis que le tableau ci-dessous donne un résumé des pays bénéficiaires ayant reçu plus de 5 millions de dollars en aide statistique, par partenaire financier principal. **Il convient également de noter que ces montants reflètent les engagements destinés aux opérations en cours pendant la période 2004-05. Par conséquent, ils couvrent le cycle de vie des projets et pas uniquement les deux dernières années. En outre, ces chiffres ne sont pas définitifs. Ils doivent être vérifiés par chaque partenaire au développement. Ensuite, une estimation des flux annuels vers les activités statistiques de chaque partenaire est envisagée pour le début 2006. En plus, il est important de souligner qu'il y a encore du travail à faire afin de pouvoir comparer ces chiffres et de permettre leur agrégation.**

26. Il convient de faire preuve d'une extrême prudence dans l'interprétation de ces montants et de tenir compte des mises en garde formulées dans les sections "La méthodologie et ses contraintes" et "Limites des résultats". Cela est particulièrement vrai pour les partenaires au développement qui sont décentralisés et qui ne disposent pas d'informations financières actualisées au niveau de leur siège. Pour certains projets de la Banque mondiale et de la Commission européenne qui comprenaient des composantes de RCS mais dont les montants n'ont pas été spécifiés, on estime que 3 % du coût total des projets ont été assumés. L'assistance technique du FMI, fournie en termes de personnes-années, a été convertie en termes financiers sur la base du coût annuel moyen des experts à court terme et à long terme pour chaque année.

27. Comme le montre le tableau 3, les pays bénéficiant le plus de l'aide au RCS sont le Nigéria (48 millions USD), l'Ouganda (30 millions USD), le Mozambique (18 millions USD), le Burkina Faso (12 millions USD), l'Angola (12 millions USD), le Malawi (10 millions USD) et la Tanzanie (9 millions USD). Basé sur les informations reçues, ces sept pays ont reçu environ 40% de la valeur des engagements présenté dans l'inventaire des projets/programmes encours. Ce montant représente 60% du financement allant directement aux pays bénéficiaires (excluant les programmes destinés à l'Afrique et les programmes sous-régionaux qui ne sont pas attribués aux pays).

28. Sur la base des informations reçues, les principaux bailleurs de fonds de RCS sont : la Banque mondiale, la CE, le RU, la Norvège et la Banque africaine de développement, tandis que le FMI contribue de manière significative à l'assistance technique et à la formation. Le Tableau 3 présente les détails de la valeur des engagements de l'inventaire des projets/programmes encours qui sont soutenus par les principaux partenaires financiers.

Tableau 3 : Aide au renforcement des capacités statistiques, par montant de financement au pays bénéficiaire et par partenaire financier principal, 2004-05 *
(en millions USD)

Pays bénéficiaire	Financement total	CE	RU	Banque mondiale	BAD	Norvège
Angola	11,5	2,9		4,9	0,4	3,0
Burkina Faso	12,2			10,1	0,4	
Érythrée	6,4				0,2	4,7
Ghana	7,9		7,3	0,2	0,3	
Kenya	7,2		5,1	0,2	0,4	
Malawi	9,7		4,2		0,4	3,6
Mali	5,4	1,0		1,5	0,4	
Mozambique	18,3	0,6			0,4	3,5
Nigéria	48,1		18,3	28,7	0,5	
Rwanda	7,0	2,3	2,8	0,2	0,3	
Afrique du Sud	5,5			0,4	0,3	
Tanzanie	9,0	1,0	0,9	0,8	0,5	
Ouganda	30,0		19,8	5,1	0,4	2,8
COMESA	22,9	21,9			1,0	
CEDEAO	10,1	7,6			0,7	
CDAA	7,6	5,9		0,7	0,9	
UEMOA	8,2	8,2				
CEMAC	2,0	2,0				
Pays anglophones	14,3	3,7	5,8	1,2		
Afrique subsaharienne	11,2		1,4	2,3		
Monde	7,3	3,7		0,3		

* Les montants de financement ne devront pas être agrégés avant que plus de travail soit fait afin de les rendre plus comparables.

F. Problèmes rencontrés par les partenaires au développement

29. Des partenaires au développement ont identifié certaines questions qui doivent être résolues en matière d'aide au renforcement des capacités statistiques en Afrique sous saharienne:

- **certaines questions en termes de ressources humaines et de formation**, et notamment le degré de rotation élevé du personnel statistique dans l'ensemble du système national des statistiques, le manque de personnel qualifié, en particulier le personnel de direction et professionnel dans les bureaux nationaux de statistiques, et le faible niveau de rémunération des statisticiens;
- **une faible coordination de la collecte des données au niveau national**, principalement due au manque de ressources et au manque de coordination dans l'élaboration de bases de données centrales et sectorielles (en partie dû à des problèmes de connectivité);
- **une collaboration insuffisante de la part des donateurs**, engendrant un manque d'informations sur le soutien des donateurs aux activités de renforcement des capacités statistiques;

- **des questions liés à l'aide au développement:** parfois, certains projets/programmes ne sont pas conçus dans le but de promouvoir le renforcement des capacités, ce qui débouche sur des activités peu viables une fois que le projet/programme en question arrive à son terme; le manque ou la disponibilité d'experts qualifiés; et les retards dans la libération des fonds pour certaines activités spécifiques, en particulier les enquêtes;
- **une aide financière en diminution pour les bourses académiques** et pour le développement des infrastructures peut aggraver le niveau déjà faible des compétences techniques du personnel au sein du système national des statistiques.

30. En plus de ces questions, le “Cadre régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique” implique une série plus étendue de contraintes et de défis identifiés par les partenaires, notamment ceux liés à la demande statistique, à l'offre statistique et aux questions institutionnelles.

G. L'avenir : de l'évaluation à la collaboration

1. Leçons

31. L'expérience pilote de l'exercice léger de reporting suggère les leçons suivantes :

- **favoriser la prise de conscience du RCS et renforcer la collaboration entre les agences partenaires:** il est difficile d'obtenir une information précise sur le soutien au RCS dans n'importe quel système, mais le fait d'échanger des informations sur le type de soutien apporté par différentes agences pourrait assurer une cohérence accrue des activités statistiques au niveau du pays bénéficiaire et favoriser l'harmonisation de la collaboration des partenaires. On espère également que cet échange des informations sur le soutien au RCS amènerait à un accroissement de ce soutien;
- **promouvoir/favoriser l'importance du contrôle de l'utilisation du RCS par le partenaire:** dans le cadre de la transition à la gestion basée sur les résultats, il serait avantageux pour les partenaires de « rationaliser » les statistiques au sein de leur organisation et de suivre l'utilisation et l'efficacité de leur soutien au RCS sur le terrain. Cela pourrait se faire de plusieurs manières : (i) par le système de contrôle des opérations; (ii) par le système de comptabilité administrative du partenaire, (iii) par un système d'information de projet (basé sur des rapports venant des bureaux sur terrain) qui permettrait de réaliser des recherches sur un certain nombre de termes, comme « statistiques », « recensement », « enquête », etc.; et/ou (iv) par des améliorations du SNPC afin d'inclure davantage d'activités détaillées au renforcement des capacités statistiques;
- **vérifier les informations au niveau du pays:** En raison de la transition croissante vers la décentralisation du processus décisionnel au sein des agences partenaires, il est clair que les résultats d'un mécanisme d'évaluation de l'aide au RCS doivent être vérifiés au niveau du pays, tant auprès du personnel de l'administration nationale qu'auprès des collaborateurs du système national de statistiques et d'autres instances gouvernementales. Cela est d'autant plus évident si les informations fournies par les partenaires représentent des activités planifiées au début d'un projet/programme et pas nécessairement des activités réellement mises en œuvre. Cette vérification au niveau du pays permettrait non seulement de mieux comprendre les activités réelles sur le terrain et leur impact, mais elle constituerait également un élément clé du soutien à la mise en œuvre d'un SNDS;
- **convenir des informations devant faire l'objet d'une évaluation :** pour faciliter la collecte de données et un taux de réponse adéquat, il serait sans doute nécessaire de déterminer les informations les plus pertinentes et de convenir de définitions pour les éléments sélectionnés :

- *définitions standard et concepts de "domaines statistiques"*: à cet égard, la nouvelle classification CENUE des activités statistiques internationales pourrait servir de guide au système national de statistiques;
- *données financières* : pour éviter le double comptage, il est nécessaire de distinguer les différents mécanismes de financement parmi les partenaires, à savoir (i) l'aide bilatérale et multilatérale accordée directement aux pays; (ii) le financement bilatéral accordé aux organisations multilatérales (ex. : FFRCS); et (iii) le financement bilatéral et multilatéral accordé aux pays par l'intermédiaire d'organisations (ex. : PCI de la BAD pour certaines organisations sous-régionales);
- *la question des engagements par rapport aux décaissements* doit être clarifiée. Il conviendrait de rassembler des informations sur les engagements (le montant engagé pour le cycle de vie d'un projet/programme) et sur la durée du projet/programme afin de pouvoir estimer les flux annuels des décaissements;
- *date butoir pour l'évaluation*: Étant donné que les partenaires utilisent des périodes comptables différentes (exercices comptables couvrant des périodes différentes), il serait nécessaire de fixer une date butoir;
- *activités planifiées ou envisagées*: Il convient de déterminer si ces activités doivent être incluses dans le mécanisme d'évaluation;
- *un questionnaire plus simple*: il devrait être défini une fois que les points ci-dessus feront l'objet d'un accord. Une possibilité consisterait à se concentrer sur des données de base -- le nom du projet, les domaines statistiques couverts, le montant des engagements et le cycle de vie du projet. Cela permettrait d'éliminer certains éléments, comme les décaissements et les résultats, qui sont plus difficiles et plus longs à rassembler.

L'exercice léger de reporting en Afrique subsaharienne a été conduit sur une période de cinq mois de septembre 2005 au janvier 2006. Il a requis un suivi fréquent avec les partenaires au développement afin de solliciter des réponses au questionnaire, ainsi que le traitement des informations reçues et leur analyse. Excluant le temps pour collecter les informations au niveau des partenaires, le coût de l'exercice est estimé à 5 personne-mois, plus les coûts de mission au niveau des sièges de certains partenaires (voir Annexe 4). Cette estimation inclut les coûts de démarrage du mécanisme (y compris la conception et l'élaboration du questionnaire et le format de saisie des informations). Il est prévu que les mises à jour futures exigent moins de ressources.

2. L'avenir – Points de discussion

L'exercice pilote du Mécanisme léger de reporting (MLR) en Afrique susaharienne soulève quelques points qui requièrent des discussions parmi les partenaires au développement et les pays bénéficiaires afin de pouvoir avancer dans l'amélioration de la collaboration des partenaires dans le domaine de renforcement des capacités statistiques. Le débat devrait prendre en compte les questions suivantes :

L'expérience pilote de l'exercice léger de reporting en Afrique subsaharienne soulève un certain nombre de questions qui doivent être abordées par les partenaires au développement et les pays bénéficiaires afin de pouvoir avancer sur la voie d'une meilleure collaboration entre les partenaires dans le domaine du renforcement des capacités statistiques. Principaux sujets à aborder :

- **Comment les partenaires au développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - En apportant un aperçu général du soutien au renforcement des capacités statistiques dans des pays individuels, l'exercice de reporting pourrait servir d'outil de gestion afin d'identifier où le soutien des partenaires pourrait être utilisé plus efficacement et ainsi

éviter la duplication, promouvoir la complémentarité des différents efforts et combler les lacunes (qu'elles soient financières ou dans des domaines statistiques qui ne reçoivent pas suffisamment de soutien);

- Le processus de reporting, qui a accru la prise de conscience au niveau des sièges des partenaires sur l'importance d'améliorer le reporting des activités de renforcement des capacités statistiques et la coordination au sein de leurs agences, pourrait être utilisé comme outil de plaidoyer pour la promotion du développement statistique et son soutien par les partenaires. Ce processus pourrait également mener à l'élaboration d'une stratégie des partenaires au développement pour le soutien du renforcement des capacités statistiques et la préparation d'un rapport régulier sur le renforcement des capacités statistiques par chaque partenaire au développement.
- **Comment les pays en développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - Les informations qui découlent de l'exercice léger de reporting, combiné avec le travail en cours sur les SNDS, permettraient aux pays bénéficiaires d'identifier les écarts qui existent entre leurs besoins en statistiques et le soutien réel. L'exercice pourrait être utile pour améliorer l'élaboration de leurs SNDS, en particulier pendant les discussions sur le financement de la stratégie. A priori, la mise au point et l'évaluation de cette information pourraient s'effectuer à travers le système d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS du pays. La phase diagnostique de la SNDS inclut la rédaction d'un rapport sur les sources de financement et les montants, tandis que l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS devrait produire un rapport global avec une section sur le financement réel.
 - Au niveau national, il serait également possible de s'adresser non seulement au côté « input » du soutien des partenaires, mais aussi aux outputs et aux outcomes de ce soutien, et, dans certains cas, de discuter de l'évaluation de l'impact du soutien.
- **Comment le système statistique international et la communauté de développement pourraient-ils utiliser l'exercice léger de reporting ?**
 - L'importance de redoubler les efforts dans le soutien du renforcement des capacités statistiques est récemment devenue un point fréquent de discussion dans les réunions internationales. Le processus de reporting pourrait servir d'outil de suivi du progrès dans le soutien du renforcement des capacités statistiques par la communauté internationale.
 - L'exercice de reporting, en tant que complément au SNPC du CAD, ouvre la discussion sur comment améliorer le SNPC afin qu'il puisse apporter des informations plus complètes sur les activités liées au renforcement des capacités statistiques.
 - Le mécanisme de reporting pourrait servir de base de réflexion aux partenaires en vue d'élaborer une stratégie internationale de renforcement des capacités statistiques (comme le Cadre régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique). Cela permettrait d'élaborer une politique commune qui favoriserait l'harmonisation des activités des partenaires.
- **Doit-on poursuivre l'exercice léger de reporting et sous quelle forme ?**
 - Il pourrait s'avérer nécessaire de vérifier les résultats de cet exercice pilote dans quelques pays (pays choisis en fonction de la pluralité des partenaires et des activités statistiques) par rapport aux sources nationales des pays bénéficiaires et aux bureaux locaux des partenaires au développement afin d'établir des situations de référence spécifiques aux pays sur le soutien au renforcement des capacités statistiques pour les itérations futures de l'exercice léger de reporting.
 - La mise en relief des activités et des projets planifiés pourrait rendre le processus de reporting plus efficace dans le futur.
 - Il faut aborder la question de la fréquence et la couverture géographique de l'exercice de reporting. A la lumière de l'effort exigé pour la collecte des informations, il pourrait s'avérer prudent de mener l'exercice tous les deux ans et de l'étendre à d'autres régions du monde, une région à la fois.

- Il faut également aborder la question de la mise à jour de la base de données accessible en ligne. La CEA, la Banque africaine de développement et autres sont d'éventuels candidats pour l'entretien de la base. PARIS21 pourrait héberger la base de données, mais la logistique de son entretien (par exemple, modalités, périodicité de reporting, accès aux informations, et questions de sécurité) devraient être abordée et arrêtée.
- Les leçons apprises pendant l'exercice léger de reporting devraient être prises en compte.
- Un budget adéquat devrait être alloué afin d'achever toutes les tâches nécessaires pour le reporting.

Comparaison du Système de notification des pays créanciers et du Mécanisme léger de reporting

	Système de Notification des Pays Créanciers	Mécanisme léger de reporting
Définition	Le Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC) est une base de données sur l'Aide Publique au Développement (APD) et d'autres prêts aux pays en développement.	Le « mécanisme léger de reporting » est un mécanisme pilote mis en place par le secrétariat de PARIS21 pour établir l'inventaire des projets en cours qui soutiennent les activités statistiques en Afrique subsaharienne.
Objectif	Fournir de manière régulière des données sur les engagements financiers et les débours des pays donateurs.	Déterminer « qui fait quoi et où » dans le cadre du renforcement des capacités statistiques. L'objectif ultime est d'accroître l'efficacité de l'aide au développement par une meilleure coordination des partenaires qui fournissent une aide statistique en Afrique subsaharienne.
Méthodes de notification	La notification est réalisée par un correspondant statistique du CAD qui suit les directives du SNPC, régulièrement actualisées par les membres.	La demande est adressée à un contact de PARIS21 par des partenaires au développement (via un questionnaire qui sert également de guide).
Type d'activités statistiques incluses	Le SNPC dispose d'un code pour le RCS dans les administrations nationales des statistiques et dans d'autres ministères. Les composants statistiques des projets/programmes d'un secteur élargi ne sont généralement PAS identifiés séparément.	Le MLR comprend le soutien à toutes les activités statistiques menées dans un pays (opération autonome ou composants statistiques de projets/programmes plus importants).
Type de partenaire	Les États membres du CAD de l'OCDE et certaines institutions internationales	Les États membres du CAD de l'OCDE et certaines institutions internationales, des organisations sous-régionales, des instituts africains de l'économie et des statistiques et PARIS21.
Type d'informations	Nouveaux engagements et débours financiers	Engagements financiers couvrant le cycle de vie d'un projet/programme

Flux de l'aide du Système de notification des pays créanciers (SNPC), 2001-04
(en USD)

Donateur	Montant (en USD)	Nombre de pays bénéficiaires	Nombre d'organisations régionales
Australie	0	0	0
Autriche	248 480	0	1
Belgique	33 640	1	0
Canada	1 212 670	1	0
Danemark	10 271 370	1	0
CE	152 674 480		0
Finlande	124 240	0	1
France	3 743 680	4	0
Allemagne	186 380	2	0
Grèce	0	0	0
Irlande	0	0	0
Italie	4 363 120	2	0
Japon	5 849 110	17	0
Luxembourg	0	0	0
Pays-Bas	2 373 380	1	1
Nouvelle Zélande	0	0	0
Norvège	16 703 700	5	0
Portugal	1 204 420	5	1
Espagne	0	0	0
Suède	10 507 100	1	0
Suisse	417 520	0	0
Royaume-Uni	33 817 490	6	1
États-Unis	2 201 000	2	3
Total général	245 931 780		

Aide au renforcement des capacités statistiques – mécanisme léger de reporting
Liste des partenaires techniques et financiers et statut d'évaluation

Partenaire technique ou financier	Statut d'évaluation	Partenaire technique ou financier	Statut d'évaluation
Bilatéraux		Multilatéraux	
Australie	Soumise	CE	Soumise
Autriche	Pas d'activités	FMI	Soumise
Belgique	Pas d'activités	PARIS21	Soumise
Canada	Soumise	UNAIDS	Soumise
Danemark	Soumise	CNUCED	Soumise
Finlande	Pas d'activités	PNUD	Partielle
France	Soumise	PNUE	Pas soumise
Allemagne	Soumise	UNESCO	Soumise
Irlande	Pas d'activités	NU FAO	Soumise
Italie	Soumise	UNFPA	Partielle
Japon	Soumise	UNHabitat	Partielle
Luxembourg	Soumise	UNICEF	Soumise
Pays-Bas	Soumise	OIT	Soumise
Norvège	Soumise	UNSD	Soumise
Portugal	Soumise	NU OMS	Pas d'activités;
Espagne	Pas d'activités		infos générales
Suède	Soumise	OMS RMS	Pas d'activités
Suisse	Soumise	Banque mondiale	Soumise
RU	Soumise		
États-Unis	Soumise		
Organisations régionales		Organisations sous-régionales	
Banque africaine de développement	Soumise	AFRISTAT	Soumise
CENUA	Soumise	BEAC	Pas d'activités
FRCA	Soumise	BCEAO	Pas d'activités
		CEMAC	Soumise
		COMESA	Soumise
		CPLP	Pas d'activités
		EAC	Soumise
		CEDEAO	Soumise
		LA	Pas d'activités
		UEMOA	Soumise
		CDA	Pas soumise
Instituts statistiques		Fondation	
ENEA	Soumise	Gates Foundation	Pas d'activités
ISSEA	Pas soumise		
EASTC	Soumise		
ENSEA	Soumise		

Aide au renforcement des capacités statistiques**Mécanisme léger de reporting -- Questionnaire**

Dans le cadre du mécanisme léger de reporting, il est nécessaire de compléter les fiches d'informations ci-jointes. Si vous le désirez, elles peuvent être complétées ou remplacées par vos propres documents ou par des rapports dont les informations peuvent être extraites :

- informations générales – brève description des principaux domaines de renforcement des capacités statistiques (RCS), totalité des financements engagés et déboursés pour le RCS en Afrique pendant la période 2004-05, nombre de professionnels impliqués dans le RCS au sein de l'organisation, partenaires principaux du RCS, problèmes généraux rencontrés et coordonnées du contact au sein de l'institution partenaire.
- la fiche d'informations du projet/programme – une fiche par projet/programme. Veuillez compléter une fiche uniquement pour les projets/programmes en cours pendant la période 2004–05.
- une note explicative à la fiche d'informations du projet/programme, pour clarifier les éléments suivants : (i) les domaines statistiques; (ii) le montant des financements; (iii) le type d'aide, (iv) le type de financement; (v) les autres donateurs techniques/financiers impliqués; (vi) les principaux résultats obtenus; (vii) la documentation; et (viii) le projet de suivi.

Aide au renforcement des capacités statistiques (RCS) en Afrique**Fiche d'informations générales**

1. Nom du partenaire : (déjà complété) _____

2. Brève description des principales préoccupations en matière de renforcement des capacités statistiques

3. Estimation du financement total du RCS en Afrique en 2004-05:

(a) engagements

(b) débours

4. Nombre de professionnels impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités RCS au sein de votre organisation

5. Vos principaux partenaires régionaux et nationaux dans le RCS

6. Problèmes généraux rencontrés (ex.: collaboration du donateur, disponibilité des experts, etc.)

7. Contact (personne chargée de compléter cette fiche d'informations)

Nom :

Titre :

Adresse :

Tél.:

Fax :

E-mail :

7. La fiche d'informations a été complétée le :

**Projet/programme soutenant le RCS
Fiche d'informations**

Nom du partenaire

1. Pays ou région bénéficiaire :

2. Nom du projet/programme :

3. Institution bénéficiaire :

4. Domaines statistiques (cochez le(s) domaine(s) concerné(s))

• **Assistance générale**

- Développement institutionnel de systèmes statistiques régionaux ou nationaux
 - Cadre légal
 - Structure organisationnelle
 - Infrastructures physiques
 - Autres (précisez)

• **Production de statistiques**

- Recensements
 - logement et population
 - Agriculture
 - autres (précisez)
- Enquêtes dans les ménages
 - enquêtes sur les revenus/dépenses
 - enquêtes démographiques, sanitaires
 - MICS
 - Enquêtes sur le niveau de vie (LSMS)
 - Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID)
 - enquêtes sur la main-d'œuvre
 - enquêtes agricoles
 - autres (précisez)
- Autres enquêtes
 - enquêtes sur les institutions
 - Autres (précisez)
- Système de données administratives (de sources administratives)
- Statistiques économiques
 - comptabilité nationale
 - indice des prix
 - emploi
 - balance des paiements
 - statistiques commerciales
 - comptabilité gouvernementale

- statistiques monétaires
- dette publique
- autres (précisez)
- Données sociales/sectorielles
 - statistiques sur l'éducation
 - statistiques sur la santé publique
 - environnement
 - autres (précisez)
- **Normes et méthodologies statistiques** (précisez)
- **Formation**
 - Formelle (écoles de statistiques)
 - Ateliers/séminaires sur des questions spécifiques
 - Formation sur le terrain (ex.: études à l'étranger)
- **Analyse** : analyse des résultats statistiques
- **Diffusion**

5. Principaux objectifs du projet (y compris la composante RCS des projets de grande envergure)

6. Montant du financement pour le RCS (*devise nationale*)

a. Montant engagé

b. Montant déboursé à ce jour

c. Montant déboursé au cours de la dernière année
(veuillez indiquer s'il s'agit d'une année civile ou fiscale)

d. Si le montant du financement en faveur du RCS n'est pas quantifiable, indiquez un pourcentage approximatif du coût du projet

7. Type d'aide

Technique (AT et formation)
Financière

8. Type de financement

Prêt/crédit
Subvention

Financement direct
Autres (précisez)

9. Date/année de début et de fin

10. Autres donateurs techniques/financiers impliqués

11. Principaux résultats (à défaut, le pourcentage des résultats réalisés ou des fonds déboursés)

12. Documentation (en ce compris les conditions d'accès)

13. Projet/programme de suivi (indiquez la probabilité dans la liste déroulante ci-dessous)

Liste déroulante: Select from this list...

14. Contact institutionnel (nom et adresse e-mail de la personne chargée de la réalisation d'une activité déterminée)

Aide technique et financière au renforcement des capacités statistiques (RCS)

Note explicative pour compléter la fiche d'informations sur le projet/programme

Historique

Pour le mécanisme léger de reporting, le renforcement des capacités statistiques (RCS) se définit comme une aide destinée aux agences ou organisations impliquées dans la collecte, la compilation, le traitement et la diffusion de statistiques officielles, en ce compris les systèmes de gestion de données administratives. Cette évaluation sommaire se concentre sur l'aide au RCS par des donateurs techniques et financiers au niveau national ou régional sous les formes suivantes :

- aide au RCS via des instruments de financement spécifiques (ex.: STATCAP)
- via d'autres projets d'investissement (ou composant d'un projet)
- via une assistance et/ou une formation technique autonome, par exemple dans le cadre de programmes régionaux

Pour cet exercice, l'aide aux systèmes de Contrôle et Évaluation n'est pas considérée comme une aide au RCS si la définition ci-dessus ne s'applique pas (voir également "type d'aide" ci-dessous). Les systèmes C&E sont généralement considérés comme des outils de gestion de projets. De la même manière, l'utilisation de données à des fins analytiques par une organisation n'est pas considérée comme un RCS si l'analyse est réalisée à des fins internes.

La présente note fournit une explication des informations requises dans la « Fiche d'informations sur le projet/programme », à savoir (i) les domaines statistiques; (ii) le montant des financements; (iii) le type d'aide; (iv) le type de financement; (v) les autres donateurs techniques/financiers impliqués; (vi) les principaux résultats obtenus; (vii) la documentation; et (viii) le projet/programme de suivi.

Domaines statistiques (n° 4 ci-dessus – Fiche d'informations)

Pour le mécanisme léger de reporting, l'aide des donateurs au RCS au niveau national ou régional couvre les domaines suivants (indiquez le ou les domaines statistiques bénéficiant de l'aide dans chaque projet/programme) :

- **Assistance générale**
- **Production de statistiques**
- **Normes et méthodologies statistiques**
- **Formation**
- **Analyse**
- **Diffusion**

Montant du financement (n° 6 ci-dessus – Fiche d'informations)

Si le montant du financement qui doit soutenir le renforcement des capacités statistiques est difficilement quantifiables (ex.: l'aide fait partie d'un composant de projet/programme dont les coûts détaillés ne sont pas disponibles), une estimation de la part de financement, en pourcentage, peut-être fournie.

Type d'assistance (n°7 ci-dessus – Fiche d'informations)

Les formes d'aide des donateurs en faveur du RCS comprennent :

- **L'assistance technique et la formation:** la fourniture de conseils et d'une assistance technique, en ce compris la fourniture de personnel à court et long terme, de consultants et de formations, par exemple pour améliorer les méthodologies (ex.: méthodes d'échantillonnage, élaboration d'un questionnaire, année de base, etc.); le traitement des données et leur présentation en tableaux; l'analyse des données (aide dans l'analyse des résultats); la diffusion et l'utilisation des statistiques
- **Aide financière:** elle comprend l'aide budgétaire directe via des budgets gouvernementaux et le paiement des frais d'exploitation pour des activités statistiques spécifiques (ex.: rémunération des experts, frais de carburant, équipements (ordinateurs, photocopieuses, véhicules), frais de publication et de distribution

Type de financement (n° 8 ci-dessus – Fiche d'informations)

Indiquez le type de financement du donateur, à savoir :

- **prêt/crédit:** financement remboursable au partenaire sur une certaine période
- **don:** financement non remboursable
- **financement direct:** financement assuré soit (a) par le pays donateur lui-même ou (b) par un crédit direct du fournisseur ou du pays du fournisseur
- **autres:** une combinaison des instruments de financement ci-dessus (dans ce cas, indiquez le montant ou le pourcentage de chaque type de financement)

Autres donateurs techniques/financiers impliqués (n° 10 ci-dessus – Fiche d'informations)

Indiquez les autres donateurs techniques et financiers impliqués dans ce projet/programme et dont l'aide vient s'ajouter à la contribution de votre organisation

Principaux résultats obtenus (n° 11 ci-dessus – Fiche d'informations)

Mentionnez tous les résultats déjà obtenus par le projet/programme. Si cela est impossible, vous pouvez fournir une estimation en pourcentage des résultats obtenus et/ou du financement déboursé.

Documentation (n° 12 ci-dessus – Fiche d'informations)

Ajoutez une liste de tous les documents pertinents du projet/programme. Il serait très utile de fournir des informations sur la manière d'accéder à ces documents (tels que des sites Web).

Projet de suivi (n° 13 ci-dessus – Fiche d'informations)

Si possible, indiquez dans le menu déroulant prévu à cet effet la probabilité pour votre organisation de soutenir un projet de suivi.

**Soutien au renforcement des capacités statistiques – Mécanisme léger de reporting
Visites, par partenaire**

Partenaire technique/financier	Personne contactée	Dates de la mission
FMI	Alfredo Leone Wipada Soonthornsima Robin Kibuka Claudia Mariel	14-15 sept.
CE/Eurostat	Gilles Hervio Virginia Braunstein James Whitworth Jurgen Heimann	29-30 sept.
PNUD	Jacques Loup, ex-directeur	12 oct. (à Paris)
UNICEF	Nicolas Pron	14 oct. (à Paris)
Banque mondiale	Misha Belkindas Naoko Watanabe	6-10 sept.
Danemark	<i>Statistics Denmark</i> Bent Thage, directeur Lars Erik Gewalli Henrik Bulow-Hansen Anja Lokka Still	3 oct.
Allemagne	<i>BMZ</i> Annika Wandscher <i>GTZ</i> Henning Twesten	10-12 oct.
Norvège	<i>NORAD</i> Halvard Lesteberg Hege Fisknes <i>Statistics Norway</i> Bjorn Wold	6-7 oct.
Suède	<i>SIDA</i> Lennart Nordstrom <i>Statistics Sweden</i> Lena Astrom Christina von Bahr Ronnie Andersson	5 oct.
RU	<i>Poverty Analysis & MDG Monitoring (PAM)</i> Rachael Beaven/Emily George Christine MacKintosh Rachael Beaven	Août/Sept. 19 oct. (à Paris)
États-Unis	William McCormick, USAID Jacob Adetunji, USAID, DHS Elizabeth Taylor, BLS Diana Lopez-Meisel, CB Jay Keller, CB	6 sept. 22 sept Sept. (appels téléphoniques) Sept-Oct (appels téléphoniques) 1er nov. (appels téléphoniques)
Banque africaine de développement	Michel Mouyelo-Katoula	21-22 sept. (à Washington)
AFRISTAT	Birimpo Lompo	21 sept. (à Paris) 26-28 oct.